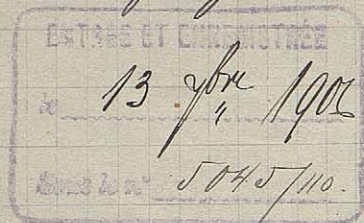


Rettingny / Gouv., le 12 septembre 1906.



6
Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous adresser une ancienne peinture religieuse que je désire vendre au Musée Royal.

Quant à la valeur de cette toile, je m'en réfère à la sagesse de votre commission.

En attendant votre décision au sujet de cette acquisition je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire, l'hommage de mes sentiments bien distingués.

A. Goumeau
instituteur

Refusé par le
Comité des
dépenseurs

Now the power
The charge of the
petition of the letter
in question, ~~which~~
Because you do
not express the
the authorities
of the college but
is not sufficient
which you have
and ^{the} the evidence

Monsieur le Secrétaire

Comme suite à la démarche faite dans vos bureaux
pour vérifier une Caisse Tableau venant de M. Jument
de Remigny, celui-ci avisé, vient de me répondre
ce qui suit:

" J'ai l'honneur de vous informer que le Tableau
" la pitié à M. le Secrétaire des Musées à Bruxelles
" est une œuvre d'art, mais fortiment avancée lors
" de l'emballage - Contrairement à ce que pense
" le destinataire, cette toile n'a pas été endommagée
" en cours de route -

Venillez, je vous prie, me faire connaître
si je puis vous faire représenter le Tableau
Ou si vous persistez dans votre refus -
Agréez Monsieur le Secrétaire, mes
Civilités les plus pressées -

N^o 18987

PAR LE CHEF DE STATION PPAL
LE CHEF DE BUREAU DÉLÉGUÉ

[Signature]

25-9-06

BRUXELLES - ALLÉE VERTE

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.



N°..... de l'indicateur.
du..... 190



CARTE POSTALE
de service.

*M. le Secrétaire de la
Commission des Musées Royaux
9 Rue du Musée
E/V*

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.



N°..... de l'indicateur
du..... 190

CARTE POSTALE
de service

M

2
L'effort est parti.
pour le Journal
non

je vous salue

Je vous salue

27-7-06

M. L. de St. H.

L'effort est parti
de la situation faite

par l'effort
et ce il n'est pas
confirmé par les

confirmé par les

pour le premier plan
de la situation
de la situation, de la situation

L'effort est parti

de la situation

de la situation

27-9-06

N° 18987 —
Kenty

attitude

110

21/7 06

A R Journal.

Prière pour Vh
Lett. du 22 C
Vous avez tout
le respect de l'Etat
Cependant l'Etat
de l'Université de
l'Etat, que vous
desirez connaître à
l'Université, et
de la acquisition
l'Université pour l'Etat
l'Etat de l'Etat,
l'Etat de l'Etat
de l'Etat de l'Etat

l'Etat de l'Etat

que pour le Roy
plus d'incertitudes
à ce point l'absence
provenant de la
provisoirement de ~~la~~ pour toute
certaine, pour les
de l'absence en
part. —
Veuille —

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE BELGIQUE

~~~~~

N<sup>o</sup> 5045110

u

OBJET :

ANNEXE

Expédié le .....

NOTES :

Bruxelles,

9 octobre 1901

A M<sup>r</sup> Gournel

Pettigny

Nous avons l'honneur de vous faire connaître  
que la résolution de la Commission directrice  
n'a pas été favorable à l'acquisition, pour les  
collections de l'État, du tableau

qui fait l'objet de vos lettres  
des 12 et 22 j<sup>rs</sup> écoulés

C..... ouvrage que nous tenons, Monsieur,  
à votre disposition,

être retiré au Palais des Beaux-Arts, rue du  
Musée, n<sup>o</sup> 9, contre la remise d'un récépissé.

Veillez agréer, M<sup>r</sup> Pettigny, l'assurance  
de notre considération distinguée.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE,

Le Secrétaire,

Retigny / Gourny, le 10 octobre 1906.

ENTRÉE ET ENREGISTRE

le 12 octobre 1906

Dans le n° 5045/110

Monsieur le Secrétaire,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de  
votre honorée réponse n° 5045-110, en date du  
9 courant.

J'ose espérer que vous voudrez bien me  
dispenser d'un voyage onéreux à Bruxelles,  
pour reprendre la toile et me la renvoyer.  
Je compte sur votre bonne obligeance pour  
faire coller les deux adresses ci-incluses  
sur le châssis qui sert d'emballage; le  
voyage à mes risques & périls.

Avec mes remerciements, veuillez agréer  
Monsieur le Secrétaire, mes salutations  
bien distinguées.

A. Gourmeau  
instituteur

Fait le  
12 oct 1906  
A

20 oct 1906

M<sup>re</sup>

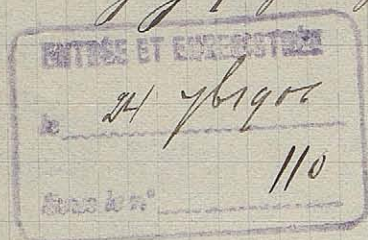
Le tableau que  
vous avez soumis à  
l'Académie de Peinture  
et de Sculpture, et ~~qui~~ <sup>pour</sup>  
pour la 'maison' d'œuvre  
te à l'œuvre personnelle  
que j'ai vu de V. B.

sur R

Voilà ce que  
devrait être l'œuvre  
dans la peinture  
et la sculpture si il  
est arrivé l'œuvre  
à l'œuvre l'œuvre  
l'œuvre l'œuvre  
l'œuvre l'œuvre

Pour la suite  
de la Commission  
mise à votre dispo-  
sition, une ligne d'œuvre  
devant aux Muses,  
et les autres l'œuvre  
de la Commission l'œuvre  
au l'œuvre l'œuvre

Retigny / Gouvy, le 22 7<sup>bre</sup> 1906.



J'apprends par Monsieur le Chef de gare  
à Gouvy que vous craignez de prendre  
livraison du Christ sur Toile que je vous ai  
adressé le 12 courant.

Soyez bien certain, Monsieur le Secrétaire,  
que les avaries faites à la toile sont très  
anciennes et n'ont pu se produire en  
cours de route pour emballage insuffisant.  
J'ose donc espérer que vous voudrez  
bien soumettre cette Toile ancienne à  
la Commission du Musée.

Sans cette attente, veuillez agréer, Monsieur  
le Secrétaire avec mes remerciements,  
mes civilités bien respectueuses.

A. Gourmeau  
instituteur

Rettigny / Gouvy, le 22 octobre 1906.

Monsieur le Secrétaire,

En réponse à votre honorée lettre du 20 courant,  
j'ai l'avantage de vous informer que la caisse  
vous sera renvoyée de suite franco; je vous  
remercie bien cordialement de votre bonne  
obligeance.

Je vous serais également bien reconnaissant  
si vous vouliez me faire connaître / tout  
confidentiellement / la valeur approximative  
de mon Christ. Je sais qu'il est fort déla-  
bré, mais il est ancien et bien fait.

J'ose espérer que vous voudrez bien me  
donner ce petit renseignement.

Veuillez agréer, Monsieur le Secrétaire  
avec mes meilleurs remerciements, mes  
civilités bien respectueuses.

A. Gouvy  
instituteur

MUSÉES ROYAUX

DE

PEINTURE ET DE SCULPTURE

DE

BELGIQUE

N° 5045/110

ANNEXE

Objet :

~~de l'Etat~~  
~~fixer le prix~~

de l'Etat en vertu  
des versements ~~prévus~~  
~~des~~ Remises à l'  
examen, et doit être  
la ~~base~~ pour  
la ~~liquidation~~ pour l'acquisition.

Bruxelles, le 24 Oct 1906.

Monsieur le Gouverneur  
Instituteur Pottier

En réponse à votre lettre  
du 22 courant nous avons  
l'honneur de vous faire  
connaître qu'il n'est pas  
dans les usages de la  
Commission Directrice de prendre  
les motifs des résolutions  
prises à l'égard d'ouvrages  
soumis à son examen en  
vue de leur acquisition pour  
les collections de l'Etat ou  
l'Etat... etc.

POUR LA COMMISSION DIRECTRICE

Le Secrétaire

Exercice .....

Chapitre .....

Crédit . . . . .

Allocation. . . . .

Disponibles . . . . .